

ASSEMBLEE GÉNÉRALE Les Arbusticulteurs

Bonjour chers Arbusticulteurs,

J'imagine que vous n'avez pas oublié notre **Assemblée Générale du 11 mars** prochain à Montpellier et son programme digne du 10ème anniversaire de notre association !

Nombreux sont ceux qui ont déjà fait part de leur intention de venir, ce qui nous a permis de nous positionner en terme de réservations de salle adaptée, de repas, de couchages.

Il est encore temps de décider de participer, mais vous comprendrez que nous ne pouvons pas attendre la dernière minute pour proposer une organisation à la hauteur des attentes de chacun. Aussi, je vous demande de respecter la limite d'inscription que nous avons fixée au **28 février**. Après, nous ne répondons plus de rien.

Une **participation forfaitaire de 10 €** sera demandée pour tout adhérent participant à au moins une activité occasionnant des frais (hébergement et/ou apéritif dînatoire).

Les accompagnants sont autorisés, au tarif réel (environ 15 € par nuitée, repas entre 15 et 20 €).

Attention, les lits seront équipés de draps, mais il n'y aura pas d'oreillers ni de serviettes de toilette. À prévoir par chacun.

Pour une saine organisation et pour valider votre participation, merci d'adresser votre règlement à Régis.

Régis TRIOLLET
67, rue d'Anjou – 49160 SAINT PHILBERT DU PEUPLE

Vous pouvez également en profiter pour régler votre adhésion, si ce n'est déjà fait (voir bulletin sur le site des Arbusticulteurs).

Pour ceux qui viennent, **un doodle est à remplir IMPÉRATIVEMENT** pour faire part des activités auxquelles vous participerez. Les cases à remplir correspondent à :

- Dîner du vendredi soir (case 20:00)
- Hébergement du vendredi soir (case 23:00)
- Participation aux Assemblées Générales, déjeuner, (case 9:00)
- Rencontre de l'après-midi (case 16:00)

- Apéro-dîatoire et conférence du soir (case 18:00)
- Hébergement du samedi soir (case 23:00)
- Visite du dimanche matin (case 10:00)
- Déjeuner du dimanche (case 13:00)

Merci d'indiquer votre département de départ. Ça peut servir pour faire un trajet groupé, notamment pour un covoiturage.

Ne pas hésiter à utiliser la case « remarques ».

Lien donnant accès au doodle (recopier le lien dans la barre de recherche) :

<http://doodle.com/poll/tv6ds7xaur5n85ed>

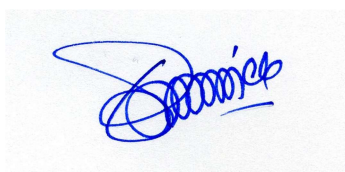
Ceux qui souhaitent être informés sur les possibilités de covoiturage ou qui voudront apporter toute autre information pourront l'indiquer dans les remarques.

Vous trouverez en pièces jointes :

- **La convocation à l'AG extraordinaire, AG ordinaire,**
- **Le programme du week-end,**
- **Le CR de l'AG 2016,**
- **La proposition de modification de statuts,**
- **L'état des comptes 2016.**

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer nombreux à Montpellier,

Arbustivement vôtre.



Pascal PRIEUR



CONVOCAION À L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**du samedi 11 mars 2017
de 9 h à 9 h 30**

MONTPELLIER

Lycée Honoré de Balzac
7 avenue de la Galine
34172 Castelnau-le-Lez

ORDRE DU JOUR

Cette Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet de modifier, en vue d'une simplification, les statuts de l'Association.

Les propositions de modification sont disponibles en pièce jointe.

Les personnes qui ne pourront pas participer à cette AG extraordinaire sont invitées à remplir le pouvoir ci-dessous.

Les réponses devront nous parvenir pour le **28 février** dernière limite.

Faire retour par courriel à : regis.triollet@educagri.fr
pascal-prieur@wanadoo.fr

POUVOIR

Je soussigné

donne pouvoir à (nom et prénom)

pour me représenter et prendre toutes décisions lors de l'AG extraordinaire qui se tiendra à Montpellier le 11 mars 2017.

Fait à le

Signature



CONVOCATION À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du samedi 11 mars 2017

à partir de 9 h 30

MONTPELLIER

Lycée Honoré de Balzac

7 avenue de la Galine

34172 Castelnau-le-Lez

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra à la suite de l'AG extraordinaire (programme ci-dessous).

Les personnes qui ne pourront pas participer à cette AG ordinaire sont invitées à remplir le pouvoir ci-dessous.

Les réponses devront nous parvenir pour le **28 février** au plus tard.

Faire retour par courriel à : regis.triollet@educagri.fr
pascal-prieur@wanadoo.fr

POUVOIR

Je soussigné

donne pouvoir à (nom et prénom)

pour me représenter et prendre toutes décisions lors de l'AG ordinaire qui se tiendra à Montpellier le 11 mars 2017

Fait à..... le.....

Signature

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Ordre du jour

PROGRAMME du samedi 11 mars 2017

Matin – 9h00

A.G. extraordinaire – Modification des statuts

9h30 - A.G. ordinaire

- Rapport moral et rapport d'activité année 2016
- Rapport financier
- Présentation de la convention avec l'ATTF
- Point sur la collaboration avec Plante & Cité et nouvelle convention
- Journée technique Plante & Cité
- Autres manifestations de l'année 2017
- Démission du Conseil d'Administration (suite au changement de statuts)
- Élection du nouveau CA : tous les postes sont à pourvoir. Vous pouvez faire acte de candidature par mail ou le jour de l'Assemblée Générale.

Déjeuner sur place

Après-midi

- Outils de valorisation des travaux de l'association : publication et diffusion
- Présentation des supports de communication (site internet, plante du mois, posters, dépliants...)
- Infos sur les ouvrages écrits par des Arbusticulteurs, édités ou en cours, sur la thématique « arbustes »
- Arboretum du Poërop – Huelgoat – Proposition de souscription
- Questions diverses

À partir de 16 h et sur inscription obligatoire : échanges avec des scientifiques (sous réserve) + apéritif dînatoire

Échanges avec Claire ATGER et/ou Pascal GENOYER, scientifiques.

- ❖ Système racinaire des végétaux ligneux et compréhension de leurs stratégies de réitérations basales (rejets de souches, drageons, stolons...), effets de la taille et réactions des plantes taillées...
- ❖ Apéritif dînatoire
- ❖ Intervention de Francis HALLÉ

PROGRAMME du dimanche 12 mars 2017

Matin – 10h00

- ❖ Visite d'un jardin et échanges avec Yves CARAGLIO. Chercheur au CIRAD de Montpellier, spécialiste de botanique et de modélisation de l'architecture des végétaux. Yves échangera avec nous sur la lecture qu'il fait d'un arbuste.